



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 94012

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les vives inquiétudes que suscite chez nos concitoyens la mise en place des compteurs Linky. Selon ERDF, ce compteur permettrait d'apporter plus de confort, plus de services et plus d'économies pour les consommateurs. Son installation permettrait de mieux connaître les consommations des usagers et d'améliorer la qualité du service rendu au consommateur, notamment à travers la facturation établie sur la base des données de consommation réelles. Or, aujourd'hui, le consommateur émet beaucoup de réserves vis-à-vis de ce dispositif dont il craint les nuisances que pourraient occasionner les ondes électromagnétiques générées par ces compteurs. Par ailleurs, ils s'inquiètent vis-à-vis de la confidentialité et la sécurité des données clients qui pourraient être mises à mal avec l'installation de ces compteurs « intelligents ». Aussi, il souhaiterait avoir des précisions sur ce dispositif afin de s'assurer que la protection des usagers est respectée.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94012

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2119

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)